

APPLIQUES EXTERIEURES MURALES HY0007AUP-2 / HY0007AUP-2A / HY0007UP-2 BORNE EXTERIEURE HY0007PSH-2_40

CONSERVER CES INSTRUCTIONS

CARACTERISTIQUES :

- Tension d'alimentation : 230V - 50Hz
- Puissance : environ **10.5W** (60 diodes électroluminescentes (LED))
- Classe de protection contre les chocs électriques : classe I (mise à la terre).
- Convenant au montage direct sur des surfaces normalement inflammables (telles que bois ou papier peint).
- Protection contre l'accès aux parties dangereuses avec un fil et contre les projections d'eau (IP 44).

INSTALLATION :

Pour procéder à l'installation (ou à toute intervention sur l'appareil), interrompre l'alimentation électrique.

APPLIQUES HY0007AUP-2 et HY0007AUP-2A

- Présenter le socle plastique de l'appareil à l'endroit choisi et matérialiser sur le plan support l'emplacement de ses vis de fixation.
- Percer les trous correspondants, et mettre en place les chevilles fournies.
- Introduire le câblage de l'installation au travers de la traversée souple disposée au centre du socle ; pour assurer une bonne étanchéité, la traversée devra être percée à un diamètre inférieur à celui du câblage.
- Fixer le socle sur le plan support au moyen des vis fournies ; bien respecter l'indication **UP ↑**, qui signifie « haut » (les bornes de raccordement doivent se situer au dessus de la traversée souple).
- Raccorder le conducteur de terre du câblage de l'installation (vert/jaune) à la borne de terre, repérée 
- Raccorder ensuite les conducteurs « phase » et « neutre » de l'installation aux deux autres bornes (repérées L et N).
- Fixer les bornes de raccordement sur le socle en les insérant sur les tétons prévus à cet effet.
- Assembler la lanterne sur le socle.
- Rétablir l'alimentation électrique et vérifier le bon fonctionnement de votre appareil.

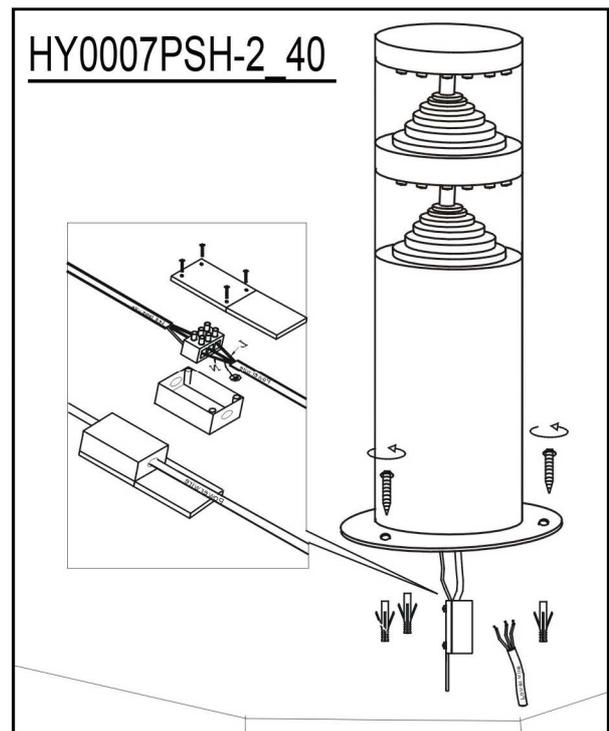
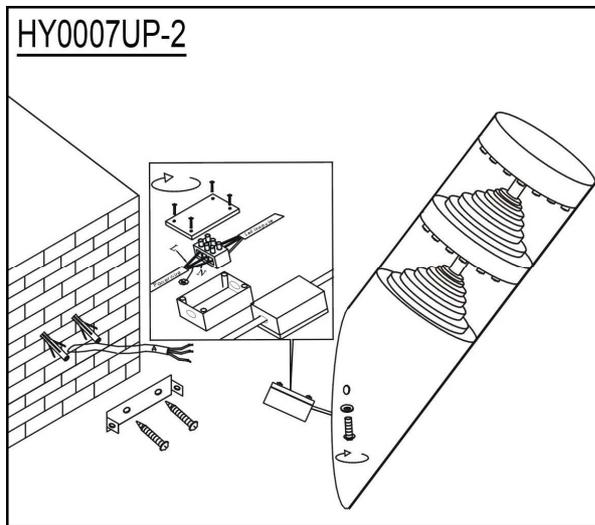
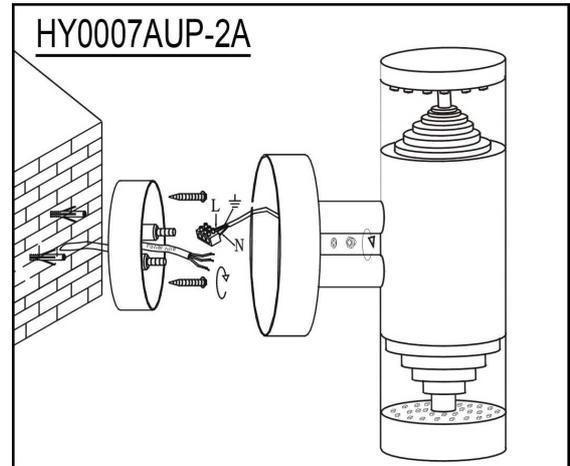
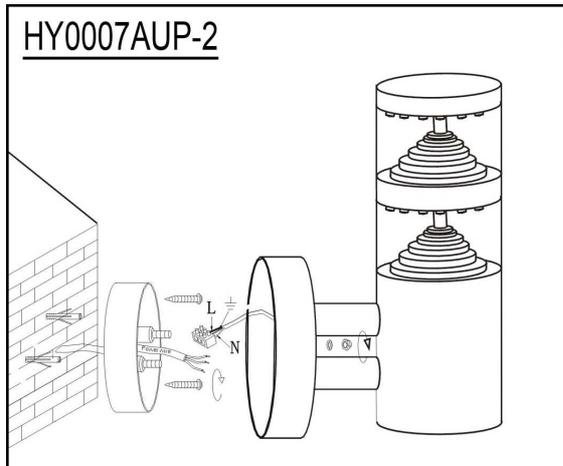
APPLIQUE HY0007UP-2

- Présenter l'étrier de fixation de l'appareil à l'endroit choisi et matérialiser sur le plan support l'emplacement de ses vis de fixation.
- Percer les trous correspondants, et mettre en place les chevilles fournies.
- Fixer l'étrier sur le plan support au moyen des vis fournies.
- Déposer le capot du boîtier de raccordement.
- Introduire le câblage de l'installation au travers de la traversée souple du boîtier de raccordement ; pour assurer une bonne étanchéité, la traversée devra être percée à un diamètre inférieur à celui du câblage.
- Raccorder le conducteur de terre du câblage de l'installation (vert/jaune) à la borne de terre, repérée 
- Raccorder ensuite les conducteurs « phase » et « neutre » de l'installation aux deux autres bornes (repérées L et N).
- Remettre en place le capot du boîtier de raccordement en prenant soin de bien positionner son joint d'étanchéité.
- Assembler l'appareil sur l'étrier de fixation, en prenant soin de disposer le boîtier de raccordement en partie haute de l'espace disponible.
- Rétablir l'alimentation électrique et vérifier le bon fonctionnement de votre appareil.

BORNE HY0007PSH-2_40

- Présenter l'appareil à l'endroit choisi et matérialiser sur le plan support l'emplacement de ses vis de fixation.
- Percer les trous correspondants, et mettre en place les chevilles fournies.
- Extraire le boîtier de raccordement et déposer son capot.
- Raccorder le conducteur de terre du câblage de l'installation (vert/jaune) à la borne de terre, repérée 
- Raccorder ensuite les conducteurs « phase » et « neutre » de l'installation aux deux autres bornes (repérées L et N).
- Remettre en place le capot du boîtier de raccordement en prenant soin de bien positionner son joint d'étanchéité.
- Réinsérer le boîtier de raccordement dans l'appareil.
- Fixer l'appareil sur le plan support au moyen des vis fournies.
- Rétablir l'alimentation électrique et vérifier le bon fonctionnement de votre appareil.

Note : Les diodes électroluminescentes ne sont pas remplaçables ; en cas de dysfonctionnement, contacter le point de vente.



Les produits électriques usagés ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères et devront être déposés dans les aménagements spécifiques prévus pour leur recyclage; en cas de besoin demander conseil au point de vente ou à votre mairie